

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 janvier 2017

Président : M.SALLET Jacques, Maire

Secrétaire de Séance : M. VELON Guillaume

Présents : Mrs SALLET Jacques —JOLY Christian - CHUNIAUD Roland – TATON Pascal -
VELON Guillaume
Mmes PACCOUD Karine – LETOURNEAU Adeline - BOYER Frédérique - JOUVENT Claire -
PERRETANT Delphine -

Excusés : M. CAVILLON Hervé (pouvoir à VELON Guillaume) – Mme JOSSERAND Yolande

Absents : Mrs FAVRE Romain - RIONET Alexandre – Mme DUFOUR Martine

Le Conseil Municipal a :

- Décidé d'abandonner les pénalités de retard appliquées à l'entreprise GPR (Plâtrerie Peinture Isolation) de l'ordre de 750 € pour les 5 jours de retard constant pris par rapport aux délais impartis lors de la réunion de lancement des travaux, puis lors des réunions de suivi du chantier.

- Accepté de louer le studio situé à l'étage de l'ancienne cure à Mlle ALILOU Odessa et ce, à compter du 01/01/2017 et demandé le versement d'une caution égale à un mois de loyer.

- Autorisé la location des parcelles D 27 et D 44 « Les Fontaines » d'une superficie de 1 ha 65 a à M. Gilles GUILLOT, avec un usage prairie (fauchage et/ou pâturage).

- Fait un point étape sur le dossier Épicerie. Les résultats du sondage seront adressés à la population sous forme de communiqué. Au verso seront listées toutes les étapes entreprises au fil du temps.

- Évoqué le réaménagement de tout l'ensemble du bas-bourg avec comme projets structurants pour 2017-2020 :

- . la création d'une maison HAISSOR sur le terrain BOUJON composée d'une salle commune, de logements T1 et T2, d'un local professionnel avec des logements sociaux à l'étage, ensemble pris en charge par un bailleur social,
- . la réalisation par la commune d'un City-stade, d'un terrain de pétanque, d'une aire de jeux, des parkings à l'emplacement des stationnements actuels autour de la salle des Fêtes et sur les terrains communaux attenants,
- . la possibilité d'inclure la réhabilitation de la maison COLIN avec la création d'une salle associative, une mezzanine, un coin sanitaires, une cuisine, un four à pain/barbecue, une terrasse. Ces travaux seraient entrepris par la commune, via une association de participation volontaire.
- . la possibilité d'y ajouter la construction d'une nouvelle mairie.

- Souhaité répondre à l'appel à projet HAISSOR. La commune devra se rapprocher d'un bailleur social, d'une association d'aide à domicile afin de présenter un dossier commun comportant un volet relatif au projet communal.

- Fait mention du désengagement de plusieurs conseillers municipaux régulièrement absents aux séances.

- Pris note que suite au lancement de l'appel à candidature pour le remplacement de la secrétaire de mairie, il y a eu 14 candidatures. Après une première sélection, 4 candidates ont été retenues et 3 seront reçues en entretien le jeudi 19/01/2017, la 4^{ème} ayant été recrutée par ailleurs.

- Été informé de la démission de Mauricette GROSBON de la Commission Animation pour des raisons personnelles.

- Donné son accord pour offrir le vin d'honneur pour la journée des classes le 04/03/2017 ;

- Pris connaissance :

* d'un courrier d'un administré contestant la dénomination de sa voie. Il sera convoqué en mairie. Un travail de Guichet Adresse Poste représentant environ 25 h de travail est à réaliser au niveau communal. Pour la réalisation de cette tâche, La Poste a présenté un devis d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies des communes d'un coût de 3 336 €.

* du compte rendu intermédiaire relatif au plan de désherbage et été informé de la présentation du rapport définitif à la prochaine séance du Conseil Municipal. Une réunion publique sur une présentation de matériel aura lieu à Montceaux le 17/01/2017. Les investissements en matériel seront subventionnés à 80 % par l'Agence de l'eau.

* d'un courrier de M. JOSSERAND Rémi informant les élus que son compteur d'eau se trouve sur la chaussée qui a été élargie lors des derniers travaux faits dans le village. Les élus se rendront sur le terrain pour constater de visu. Ils préconisent de restituer le terrain à la propriété.

* d'un courrier de M. MADINIER sollicitant un emplacement pour son manège et son stand de pêche aux canards pour la vogue. Les élus ont évoqué la mise en place d'une caution afin de retenir les forains ayant fait une demande d'emplacement.

* de la réalisation par le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont avec l'aide de l'État, d'une enquête téléphonique sur les déplacements dans le Bassin de Bourg en Bresse. Celle-ci se déroulera du 10 janvier au 11 mars 2017. Les ménages sélectionnés seront préalablement informés par une lettre-avis.

* du programme d'activités 2017 de l'Addim de l'Ain.

* d'une invitation au salon de la restauration et de l'hôtellerie à Lyon du 21 au 25 janvier 2017.

* d'une invitation aux vœux par le Président de Dynacité le jeudi 26 janvier 2017.

* du rapport sur les activités parlementaires du Sénateur Patrick CHAIZE.

* du projet de remise à jour de la signalétique de la Route des 3 Moulins. Celle-ci sera subventionnée à hauteur de 15 000 € par la Communauté de Communes.

- Été informé de la prochaine réunion PLU fixée au 27 janvier où sera présenté le scénario de la zone aménageable du cimetière.

- Pris note de la prochaine séance qui aura lieu le 16 février à 19 h 45.